

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 25 mai 2021



THE ADECCO GROUP

APF France handicap et The Adecco Group créent *handicap intérim*, pour un meilleur accès à l'emploi durable des personnes en situation de handicap

handicap intérim est la première Entreprise Adaptée de Travail Temporaire (EATT) créée par APF France handicap et The Adecco Group. Sa mission est de favoriser l'accès à l'emploi à des personnes en situation de handicap. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement national « Cap vers l'entreprise inclusive » piloté par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Deux experts de l'emploi au service des personnes en situation de handicap.

APF France handicap et The Adecco Group, via sa filiale Humando spécialisée dans l'intérim d'insertion, mettent en commun leurs expertises respectives du savoir-faire inclusif et de l'intérim à travers la **nouvelle entité « handicap intérim », une entreprise adaptée de travail temporaire (EATT), 100% handicap.** *handicap intérim* accompagne les demandeurs d'emploi en situation de handicap, pour accéder au marché de l'emploi. Son objectif est de co-construire un projet professionnel avec le candidat pour favoriser son emploi durable en entreprise, grâce à l'intérim.

« APF France handicap porte un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire, avec et pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. Dans la ligne de notre projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" qui incarne la dynamique de co-construction et de participation des acteurs, la création de l'entité **handicap intérim** apporte une nouvelle réponse au challenge de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. » explique Prosper Teboul, Directeur Général d'APF France handicap.

« Le Groupe Adecco est engagé dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap depuis plus de 30 ans, A travers **handicap intérim**, notre groupe entend mettre son expertise de l'intérim au service de l'insertion professionnelle durable des personnes en situation de handicap. Pour que chaque entreprise joue pleinement son rôle dans la cohésion sociale. » commente Alexandre Viros, président France The Adecco Group

La première agence ouvre en Ile-de-France avec pour ambition de couvrir tout le territoire français, en s'appuyant pour son développement sur les partenaires publics comme Pôle Emploi et les partenaires locaux du service public. 10 agences devraient voir le jour d'ici 2023. Grâce à cette démarche partenariale locale, *handicap intérim* entend développer une offre adaptée aux besoins du territoire où il sera implanté.

« handicap intérim vise à créer une dynamique vertueuse. Nous repèrerons de nouvelles candidatures et compétences pour répondre aux enjeux de recrutement des entreprises. À travers cette démarche, notre structure entend également renforcer la visibilité des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi et auprès des entreprises, afin de construire des trajectoires pour leur employabilité durable. » conclut Éric Chanel, Directeur d'handicap intérim et ancien directeur d'entreprise adaptée.

handicap intérim : sensibiliser les entreprises, accompagner les candidats

Une entreprise qui souhaite recourir à un intérimaire, doit justifier d'un recours valable (remplacement, transitions de postes, accroissement temporaire d'activité). Depuis la loi Pénicaud, le recrutement d'un intérimaire en situation de handicap suffit à justifier le recours à l'intérim. *handicap intérim* va plus loin grâce à un processus de sensibilisation déployé dans les entreprises en amont de l'arrivée des personnes en situation de handicap pour favoriser leur intégration.

La réussite de l'adéquation du profil à la dynamique de l'entreprise repose sur :

- ⇒ Un état des lieux sur la perception du handicap au sein de l'entreprise
- ⇒ L'analyse de l'environnement de travail : technique, collectif, éthique et culturel de l'entreprise
- ⇒ L'identification des compétences réelles du demandeur d'emploi avec une RQTH
- ⇒ L'évolution des critères de recrutement pour intégrer les personnes en situation de handicap
- ⇒ L'analyse « terrain » du poste avec les managers de l'entreprise pour adapter le périmètre prescrit
- ⇒ L'adéquation du ou des profils au périmètre du poste

Ce dispositif favorise la démarche d'inclusion, en travaillant sur les compétences et l'évolution des comportements au sein de l'entreprise et participe concrètement à sa politique RSE en l'aidant à répondre à l'enjeu éthique, financier et légal que représente l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.

La personne en situation de handicap, quant à elle bénéficie tout au long du processus, d'un **accompagnement professionnel personnalisé par handicap intérim et de nombreux avantages tels que :**

- ⇒ Un accompagnement socio-professionnel renforcé auprès du candidat pour les démarches liées à l'emploi mais également à la gestion de son quotidien apporté par une équipe de spécialiste de l'emploi et du handicap. Un recruteur d'handicap intérim accompagne 12 personnes en équivalent temps plein (ETP)
- ⇒ Une complémentaire santé, des tickets restaurants, un accès à l'épargne (CET – PERCO), des aides aux logements, à la mobilité ou encore pour la garde d'enfant.
- ⇒ La sécurisation du parcours professionnel : de l'évaluation RH au plan de carrière, incluant la formation professionnelle
- ⇒ Une disponibilité définie par l'intérimaire (gestion choisie du temps de travail, planning, congés, horaires, jours de repos, week-ends, durée journalière, etc.)

Un processus d'intégration dans l'entreprise est mené en aval par handicap intérim, une fois le recrutement de l'intérimaire en situation de handicap effectué.

L'intérim offre la possibilité aux demandeurs d'emploi en situation de handicap de relancer et dynamiser leur trajectoire professionnelle.

L'intérim représente une solution d'accès à un panel plus large de postes et, pour les candidats, la possibilité d'exprimer leurs qualités et leurs compétences en situation de travail. Il favorise un retour, progressif et accompagné, dans le monde du travail, aux bénéficiaires de la reconnaissance administrative du handicap (RQTH), les plus éloignés de l'emploi. En élargissant le périmètre des offres provenant d'entreprises du milieu ordinaire, cette solution

permet à ces personnes de bénéficier d'opportunités accrues grâce à une multiplicité de partenaires provenant de secteurs variés et donc porteurs d'une diversité de métiers. **Chaque année, 30% des bénéficiaires d'une reconnaissance de travailleur handicapé qui accèdent à l'emploi le font en intérim** et plus de 30 000 intérimaires en situation de handicap sont délégués sur tous types de métiers partout sur le territoire national.

A propos de APF France handicap



APF France handicap est une importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Rassemblant 100 000 acteurs,

dont près de 15 000 salariés, elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

APF Entreprises est le réseau d'entreprises d'APF France handicap. C'est aussi le premier réseau national du secteur adapté et protégé. Sa mission : garantir une insertion sociale et professionnelle durable aux personnes en situation de handicap. Le réseau est un acteur stratégique de l'économie sociale et solidaire, créateur d'emplois, apporteur de solutions pour ses parties prenantes économiques et institutionnelles.

www.apf-francehandicap.org

A propos de The Adecco Group en France



THE ADECCO GROUP

The Adecco Group, basé à Zurich en Suisse, est le leader mondial des solutions emploi. A travers notre réseau de 1200 bureaux et agences partout en France et aux côtés de nos 9 000 collaborateurs, nous transformons le monde du travail. Nous mettons en relation les talents avec les organisations à qui nous proposons également des

services en ressources humaines et une technologie de pointe pour leur permettre de réussir dans une économie en constante évolution. Le Groupe a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 4,2 milliards d'euros en France.

Nous nous appuyons sur un écosystème de marques expertes dans leur domaine et organisées en trois business units internationales : Adecco, réseau d'agences d'emploi avec Humando; Modis, acteur du conseil en ingénierie et services numériques ; et Talent Solutions regroupant les activités de Badenoch + Clark, General Assembly, LHH, Pontoon et Spring.

www.adeccogroup.fr

A propos de handicap intérim



handicap intérim, filiale d'**APF France handicap** importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de **The Adecco Group**, est une entreprise de travail temporaire et de

placement, 100% dédiée au handicap, pour une société plus inclusive et solidaire. *handicap intérim* accompagne les demandeurs d'emploi en situation de handicap, pour leur permettre de rebondir et accéder au marché de l'emploi, même après un long moment d'absence. Son objectif est de construire avec le candidat un projet professionnel pour favoriser son emploi durable en entreprise, grâce à l'intérim.

Contacts presse :

Tanaquil Papertian – APF France handicap – 06 07 04 46 81 -
tanaquil.papertian@letrusque.com

Anne-Sophie Bara – The Adecco Group France – 07 61 79 71 43 –
anne-sophie.bara@adeccogroup.com

